



Comptes-rendus des ateliers

Atelier « Ville à Vivre & Active »

Jeudi 31 mars 2011

Atelier « Ville Verte »

Lundi 4 avril 2011

Hôtel de ville - Salle des mariages
19h30/21h30

Atelier « Ville à Vivre & Active »

Jeudi 31 mars 2011

INTRODUCTION ET DEROULEMENT

L'atelier, co-animé par les agences Aire Publique (communication et concertation) et Citadia Conseil (études techniques), s'est tenu en présence de **neuf villiérains**.

Les membres d'Aire Publique ont présenté **la démarche d'élaboration du PLU et les moyens mis en œuvre pour la concertation avec les habitants**.

Deux thématiques ont été regroupées sur un seul atelier : « Ville Active » et « Ville à Vivre ». Le débat s'est révélé **riche, documenté et très instructif pour les études techniques**.



> A noter que le travail effectué lors des ateliers permet d'alimenter les études techniques en cours et que les comptes-rendus seront intégrés au bilan de la concertation, au terme de la démarche d'élaboration du PLU.

DEBAT

QUELLES FORMES ARCHITECTURALES ET URBAINES ?

Les participants se montrent en faveur d'une densification des espaces déjà urbanisés, à condition que :

1. Les espaces verts et les arbres existants, y compris le secteur des Stades, soient préservés ;
2. Des emprises au sol importantes soient conservées pour une circulation piéton facilitée et sécurisée (largeurs de trottoirs suffisantes,...) ;
3. La mixité fonctionnelle soit préservée (articuler la construction d'équipements, de services et de logements) ;
4. Les zones pavillonnaires fassent l'objet d'une densification réfléchie (division des parcelles avec obligation de construire en front de rue et de conserver des cœurs d'îlots verts) ;
5. Les logements construits soient agréables à vivre (interdire les fenêtres en rez-de-chaussée trop basses, prévoir un minimum de retrait des logements par rapport à la rue,...) ;
6. Un remembrement et un redécoupage fin des parcelles soient menés ;
7. Le système viaire rappelant le passé villageois de Villiers-sur-Marne soit conservé ;
8. La diversité du parc de logements soit conservée.

Il est indiqué par les participants qu'un suivi générationnel des propriétaires permettrait d'anticiper sur les successions et de constituer des réserves foncières cohérentes avec le projet de ville.

Selon les villiérais présents, les bâtiments sur la rue du Général de Gaulle pourraient être détruits, dans le but de reconstruire un plus grand nombre de logements et de commerces, dans des bâtiments plus qualitatifs. En effet, ils considèrent que la rue du Général de Gaulle est peu attractive, peu fonctionnelle et devrait bénéficier d'un réaménagement global.

De manière générale sur la commune, les espaces dédiés à la circulation, automobile et piétonne, devraient être plus larges. A titre d'exemple, les bus ont des difficultés pour circuler rue Maurice Berteaux et empiètent sur les trottoirs pour pouvoir manœuvrer. Des emplacements devraient être réservés pour anticiper sur l'élargissement des voiries afin que les promoteurs puissent les intégrer à leurs projets.

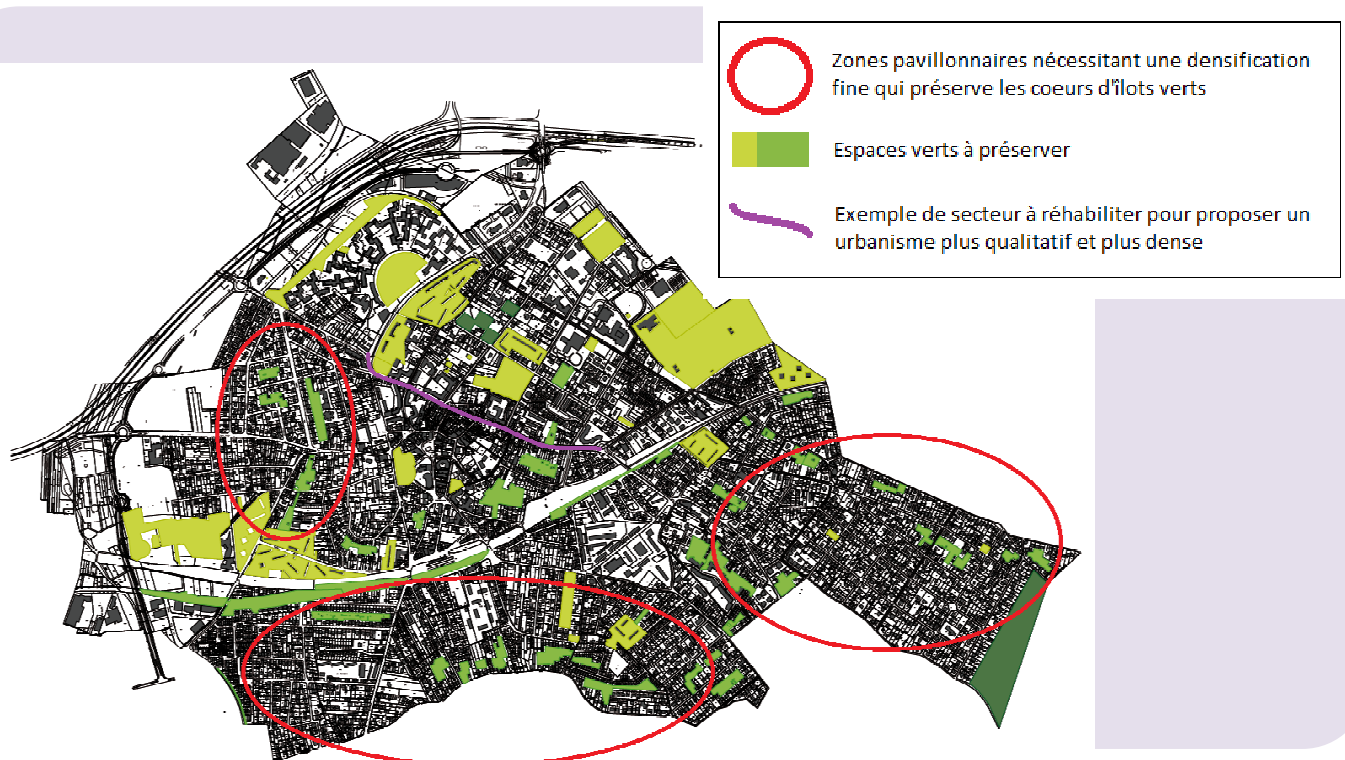
Le site de l'ancienne gare de marchandises est peu mis en valeur. Certains habitants proposent de le transformer en parking.

COMMENT ?

- **Densifier les espaces déjà urbanisés par un travail fin de remembrement et de division de parcelles, en respectant l'identité villiéraise et la mixité fonctionnelle.**
- **Anticiper sur la réservation d'emplacements nécessaires pour assurer des espaces de circulation larges et sécurisés.**
- **Réhabiliter, convertir et restructurer les espaces dégradés et/ou insatisfaisants (la rue du Général de Gaulle, l'ancienne gare de marchandises,...).**

OÙ ?

Les participants ont noté leurs réflexions sur une carte du territoire communal.



QUELLE OFFRE EN EQUIPEMENTS ?

Selon les participants, il est important de préserver l'ensemble des équipements existants sur la commune, notamment les structures sportives qui représentent un lieu majeur de la vie sociale. Il est essentiel de conserver ces équipements et de préserver une véritable mixité fonctionnelle à Villiers pour anticiper l'augmentation démographique et maintenir une bonne qualité de vie.

Les participants tiennent également au maintien et au développement du centre de rééducation fonctionnelle.

COMMENT ?

- **Préserver et valoriser les équipements villiérais.**
- **Anticiper sur les besoins futurs en équipements (sociaux, éducatifs, culturels,...).**

QUELLES ACTIVITES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES ?

Les participants s'interrogent sur le projet du Grand Paris. Ils souhaitent être informés des décisions prises qui impacteront la vie des habitants et s'imposeront à la commune. Pour eux, il est important que l'emprise foncière disponible à l'ouest du territoire communal permette le développement d'un quartier qualitatif et mixte (activités permettant de créer des emplois sur la commune, logements, intermodalité renforcée...).

En ce qui concerne les implantations d'activités et les commerces, ainsi que les liaisons qui permettent de s'y rendre, les habitants présents à l'atelier insistent sur la nécessité de traiter les interfaces entre les différents quartiers et les communes voisines. En effet, un grand nombre de villiérais se déplacent (en particulier pour leurs courses) à Champigny-sur-Marne et Noisy-le-Grand, plus accessibles que le centre-ville de Villiers-sur-Marne, peu attractif et encombré par la circulation et le stationnement.

Selon les participants, l'attractivité commerciale de la commune pourrait être améliorée, en prenant en compte les points suivants :

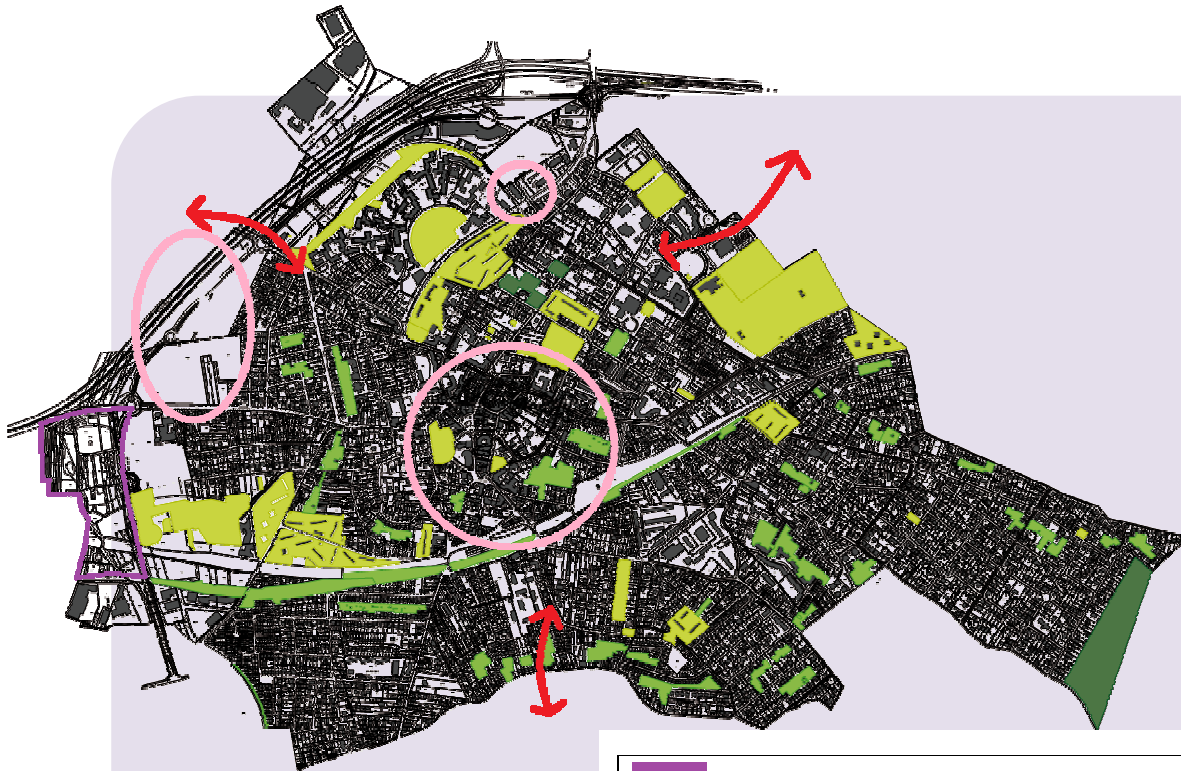
- peu de liaisons en transport en communs vers les zones commerciales au nord de la commune ;
- peu de commerces adaptés à la demande en centre-ville ;
- des difficultés pour circuler en voiture et à pied au centre-ville ;
- un déficit en commerces de proximité, notamment aux abords de la résidence étudiante et du foyer de travailleurs (boulevard de Friedberg).




COMMENT ?

- **Défendre et porter un projet ambitieux, mixte et de qualité autour de l'implantation de la nouvelle gare à Villiers dans le cadre du Grand Paris.**
- **Profiter de cette opportunité pour développer des activités sur ce secteur permettant la création d'emplois.**
- **Penser l'implantation des activités et les mobilités liées aux commerces et aux services dans leurs interactions avec les communes voisines.**
- **Développer une véritable politique commerciale.**

Où ?

Les participants ont noté leur réflexion sur une carte cadastrale de la commune.



-  Emprise foncière importante, localisation probable de la gare du Grand Paris
-  Interactions entre les quartiers villierains et les communes voisines
-  Zones où développer une véritable politique commerciale

Atelier « Ville Verte »

Lundi 4 avril 2011

INTRODUCTION ET DEROULEMENT

L'atelier, co-animé par les agences Aire Publique (communication et concertation) et Citadia Conseil (études techniques), s'est tenu en présence de **onze habitants**.

Les membres d'Aire Publique ont rappelé **la démarche d'élaboration du PLU et les moyens mis en œuvre pour la concertation avec les habitants**. Ensuite, une **présentation succincte des premiers travaux sur la trame verte élaborée et des moyens de protection des espaces naturels possibles dans le PLU** a été réalisée par l'équipe de Citadia Conseil pour donner aux participants les éléments nécessaires à la discussion.



> A noter que le travail effectué lors des ateliers permet d'alimenter les études techniques en cours et que les comptes-rendus seront intégrés au bilan de la concertation, au terme de la démarche d'élaboration du PLU.

DEBAT

QUELLE PLACE PAR LE VEGETAL ?

Les participants ont exprimés les points suivants :

- ♦ une insuffisance d'espaces verts en ville ;
- ♦ des règles d'urbanisme qui ne sont pas toujours respectées ;
- ♦ un manque de préservation d'espaces naturels, qui ont ainsi disparu au fil des années.

... et s'inquiètent fortement de voir disparaître les espaces naturels au profit de l'urbanisation (il existe peu d'espaces dans la commune où il est encore possible de construire sans porter atteinte aux espaces verts).

Le parc au nord du quartier des Hautes Noues est cité comme l'un des lieux à conserver. Ce dernier est apprécié par certains participants mais semble inconnu par d'autres. Il apparaît donc nécessaire de le rendre plus « visible » et plus accessible.

Intégrer et préserver la nature dans la ville s'avère essentiel à la qualité du cadre de vie, mais complexe.

Proposition : Affirmer le végétal comme facteur d'organisation et de structuration de la ville afin d'offrir un cadre de vie de qualité et développer le potentiel écologique du territoire.

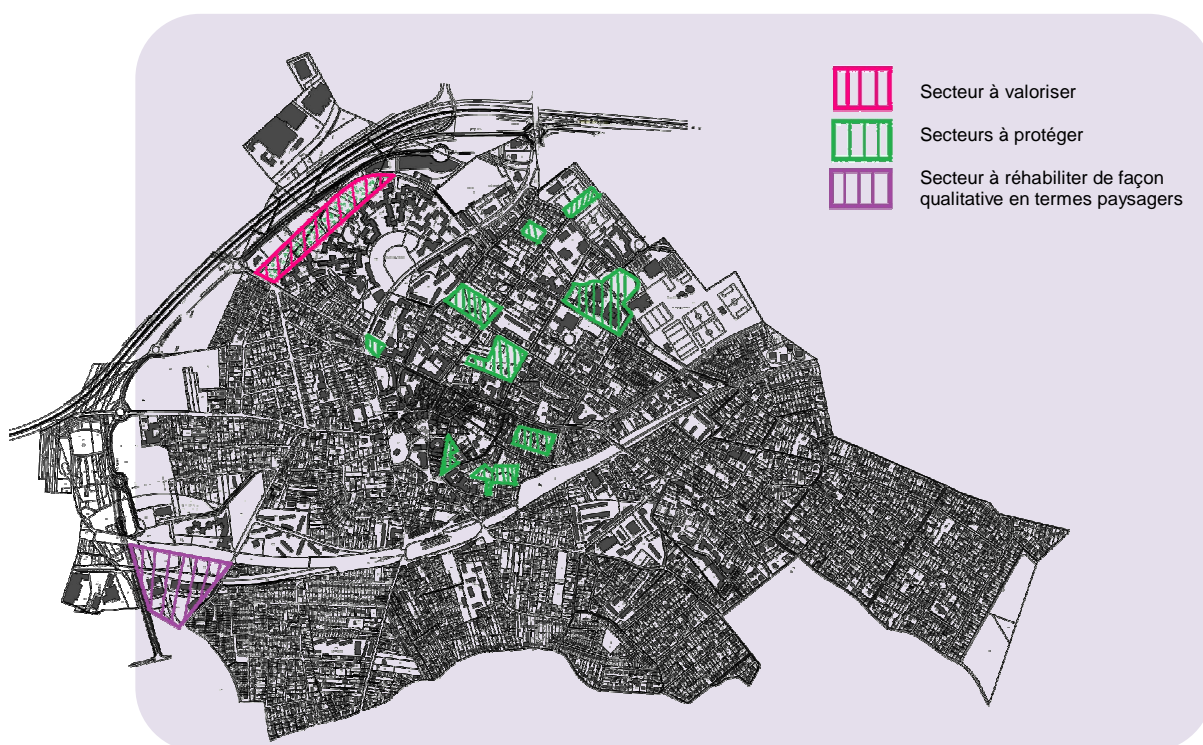
COMMENT ?

- **Conforter les espaces verts existants, préserver les espaces naturels (bois), et faire une lecture fine des espaces non construits (ex : friches) pour déterminer leur vocation (espace vert à conforter ou parcelle à construire).**
- **Mener une réflexion sur les cœurs d'îlots, car ils pourraient constituer des « poumons verts » dans les quartiers.**
- **Développer les liaisons douces :**
 - ◆ Créer des liaisons douces afin de répondre aux objectifs de déplacement et de valorisation du cadre de vie ;
 - ◆ Aménager des liaisons « vertes » permettant de desservir les équipements de la commune et relier les secteurs des gares (RER A et E), mais aussi permettre aux Villiérais de pouvoir traverser la ville à pied (cf. carte) et de se rendre facilement dans les communes voisines.



OÙ ?

Les participants ont complété la carte de trame verte en dessinant les secteurs à protéger et ceux à valoriser ou à réhabiliter.



QUELLE MOBILITE DANS LA VILLE ?

La réflexion de l'atelier a également porté sur la mobilité au sein de la commune. Les participants s'accordent à dire qu'il est difficile de se déplacer à Villiers sans voiture particulière. L'offre de transports en commun et modes doux paraît incomplète dans certains quartiers :

- ◆ Transports en communs à développer : itinéraires, fréquences, amplitudes horaires...
- ◆ Manque de liaisons piétonnes et cyclistes.

Propositions :

➤ **Mieux partager la voirie entre les différents modes de déplacements :**

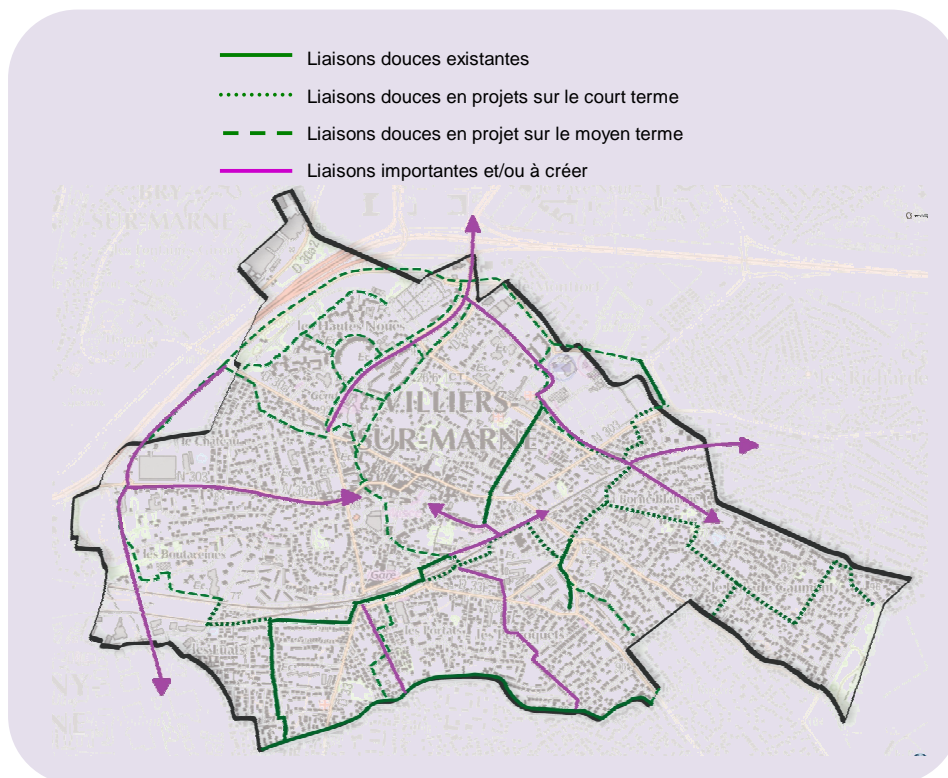
- ◆ Favoriser l'usage quotidien du vélo par des aménagements cyclables cohérents (sécurisation et continuité d'itinéraires) ;
- ◆ Créer de réelles continuités piétonnes ;
- ◆ Développer les aménagements pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) : accessibilité des équipements et traitement des espaces publics (trottoirs, traversées, cheminements, respect du stationnement réservé,...).

➤ **Favoriser une alternative à la voiture :**

- ◆ Déplacements doux (marche, cyclisme,...) ;
- ◆ Développer l'offre en transports en commun, notamment pour relier les zones d'habitat et les gares RER E et A (pour les déplacements domicile-travail des actifs).

OÙ ?

Les participants ont identifié sur la carte des liaisons douces en localisant les cheminements à créer.





Synthèse des débats

Ateliers « Ville à Vivre & Active » & « Ville Verte »

Jeudi 31 mars et Lundi 4 avril 2011

Hôtel de ville - Salle des mariages

THEMATIQUES	PROPOSITIONS DES HABITANTS	SECTEURS IDENTIFIES
LES FORMES ARCHITECTURALES ET URBAINES	Densifier les espaces déjà urbanisés par un travail fin de remembrement, de division de parcelles, en respectant l'identité villiéraine et la mixité fonctionnelle.	
	Anticiper sur la réservation d'emplacements nécessaires pour assurer des espaces de circulation larges et sécurisés.	
	Réhabiliter, convertir et restructurer les espaces dégradés et/ou insatisfaisants.	
	Zones à densifier de manière fine en autorisant la construction de plusieurs maisons sur une même parcelle en front de rue pour conserver les cœurs d'îlots verts.	Quartier du Bois de Gaumont et les zones pavillonnaires
	Préserver tous les espaces verts de l'urbanisation car ce sont des poumons verts qui seront essentiels à la ville si le nombre d'habitants augmente.	Espaces verts
	Les bâtiments autour de cet axe doivent être démolis ou réhabilités, ce qui permettra de construire un centre-ville plus dense et plus qualitatif.	Rue du Général de Gaulle
	Ce site doit être réaménagé car il n'est pas satisfaisant en l'état (proposition de créer un parking pour faciliter le stationnement à Villiers).	Site de l'ancienne gare de marchandises
LES EQUIPEMENTS	Préserver l'ensemble des équipements villiérains.	
	Anticiper sur les besoins futurs en équipements (sociaux, éducatifs, culturels...).	
	Préserver ces équipements sans urbaniser leurs franges car ils sont importants pour la qualité de vie et la sociabilité.	Les stades et équipements sportifs
	Préserver ce type d'équipement performant sur le territoire communal.	Le centre de rééducation fonctionnel

THEMATIQUES	PROPOSITIONS	SECTEURS IDENTIFIES
LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES	Défendre et porter un projet ambitieux, mixte et de qualité autour de l'implantation de la nouvelle gare à Villiers dans le cadre du Grand Paris.	
	Profiter de cette opportunité pour développer des activités sur ce secteur pour créer des emplois.	
	Penser l'implantation des activités et les mobilités liées aux commerces et aux services dans leurs interactions avec les communes voisines.	
	Développer une véritable politique commerciale.	
	Développer un quartier mixte et qualitatif avec des activités pour créer des emplois et des logements pour accueillir de nouveaux habitants. Si la nouvelle gare du Grand Paris s'implante dans ce quartier, il devra être pensé pour favoriser l'intermodalité.	Large emprise foncière à l'ouest de la commune
	Développer les transports en commun et l'intermodalité vers les zones commerciales et en reliant les quartiers villiérais aux quartiers des communes voisines.	Zones commerciales
	Mener une véritable politique commerciale, redynamiser le commerce et faciliter le stationnement et la circulation piétonne.	Centre-ville
LE VEGETAL	Affirmer le végétal comme facteur d'organisation et de structuration de la ville afin d'offrir un cadre de vie de qualité et développer le potentiel écologique du territoire.	
	Développer des liaisons douces vertes pour l'accès aux équipements et aux centres de vie.	
	Les conforter et les préserver, en réalisant une lecture fine des espaces non construits pour déterminer leur vocation (espace vert à conforter ou parcelle à construire).	Espaces verts et naturels
	Mener une réflexion sur ces espaces importants à préserver (voir conforter) pour la biodiversité mais aussi pour la vie sociale et le cadre de vie.	Cœurs d'îlots

THEMATIQUES	PROPOSITIONS	SECTEURS IDENTIFIES
LA MOBILITE	<p>Mieux partager la voirie entre tous les modes de déplacements : favoriser l'usage quotidien du vélo par des aménagements cyclables cohérents (sécurisation et continuité d'itinéraires), créer des continuités piétonnes, développer les aménagements pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR).</p>	
	<p>Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture : les déplacements doux et les transports en commun, notamment pour les déplacements domicile-travail.</p>	
	<p>Créer des liaisons douces sécurisées pour franchir ces axes de manière cohérente avec les trajectoires utilisées par les habitants.</p>	Autoroute et voies RER
	<p>Développer des trottoirs suffisamment larges et sûrs (notamment pour permettre aux mères de famille qui ont des poussettes de ne pas se mettre en danger).</p>	Les Hautes Noues